

Séance du 19 AVRIL 2017

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 26/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170419-DE201726MAPA-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2017

Publication : 23/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **19 avril à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 10 avril 2017

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, WALLON Muriel, FAURE Michel, LATIL Yves, WEBER Hélène, VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.**

Absent(s) excusé(s) : **LERDA Serge, ALBERT JUESTZ Françoise et WALCZAK Franck**

Pouvoir(s) : **LERDA Serge à TURCAN Nicole ; ALBERT JUESTZ Françoise à WALLON Muriel et WALCZAK Franck à AVINENS René**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX / RÉFECTION DES RESEAUX ASSAINISSEMENT & AEP .
ATTRIBUTION DU MARCHÉ (MAPA 1.2017)**

--- Monsieur le Maire rappelle la délibération n°11 du 04 MARS 2014 l'autorisant à lancer la procédure de marché à procédure adaptée pour la réalisation de travaux de réfection des réseaux d'assainissement et eau potable.

--- Il précise que deux réunions ont eu lieu les 30 mars (ouverture des plis) et 07 avril 2017 (analyses des offres) en collaboration avec le maître d'œuvre. Il précise dans le cadre d'un MAPA de ce montant, la décision d'attribution est de la compétence exclusive du conseil municipal.

--- Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyses des offres.

--- Il résulte de cette analyse que le marché peut être attribué au groupement conjoint « SAS entreprise MINETTO-SARL ALPES TERRASSEMENT », pour son offre d'un montant total hors taxes de : **207 974.72 € (deux cent sept mille neuf cent soixante-quatorze euros et soixante douze centimes).**

--- **Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :**

- ✚ **DECLARE** le marché public pour la réfection des réseaux EU & AEP fructueux
- ✚ **DECIDE** d'attribuer ce marché au groupement conjoint « SAS entreprise MINETTO-SARL ALPES TERRASSEMENT » pour son offre d'un montant total hors taxes de : **207 974.72 € (deux cent sept mille neuf cent soixante-quatorze euros et soixante douze centimes).**
- ✚ **REALISERA** la mise au point du marché.
- ✚ **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

René AVINENS

